

PV 2 conseil d'école de l'année 2022-2023 Ecole Henri Dès Pléchâtel – 28 mars

Présent.e.s : Mme Teillard, élue aux affaires scolaires , M. Hamon Adjoint aux bâtiments, Mme Fajour directrice, Mmes Jubin, Gaudin, Noblet et Giffard-Neuhaus, M. Bily enseignants;

Parents : Mmes Verdon, Busnel, Adeleke, Bouriau, Chevalier, Salaün

Mme Rat responsable enfance

Excusé.e.s : Mme Debaud IEN ; M. Bourrasseau Maire ,Mme Patriarca, enseignante ; M. Brulé, DDEN

1. **Effectifs et répartition:**

140 à la rentrée, 144 maintenant, arrivée de nouveaux élèves

Prévisions déclarées lors des remontées fin novembre.

Répartition par niveau 2022-2023		Prévisions par niveau 2023-2024	
CYCLE I	45	CYCLE I	40
TPS	3	TPS	6
PS	10	PS	13
MS	11	MS	10
GS	21	GS	11
CYCLE II	53	CYCLE II	57
CP	15	CP	21
CE1	20	CE1	16
CE2	18	CE2	20
CYCLE III	46	CYCLE III	41
CM1	22	CM1	18
CM2	24	CM2	23
TOTAL	144	TOTAL	138

2. LABELS

- **Nous comptons faire la demande de labellisation E3D (école en démarche de développement durable).**

Nous nous laissons le temps de construire ce dossier d'ici l'année prochaine.

La labellisation E3D atteste de l'engagement d'une école dans une démarche globale de développement durable à partir de trois entrées majeures :

- L'appropriation de la démarche par la communauté scolaire notamment la place de l'EDD dans les parcours éducatifs et le parcours scolaire de l'école ;
- Le pilotage de la démarche ;
- L'ouverture sur le territoire par le partenariat.

- 3 enseignantes (Mmes Jubin, Patriarca, Fajour) de l'école se forment cette année au **programme pHARe** (programme de lutte contre le harcèlement).

Avec le label pHARe, l'école signe une chartre et s'engage pour 2 ans :

- à constituer une équipe ressource en charge de l'application du protocole de traitement, voté au conseil d'école et explicité aux familles, aux élèves et aux personnels
- à participer aux temps forts du programme
- à organiser 10 h d'apprentissages annuelles pour les élèves à partir du CP

Nous présenterons le protocole au prochain conseil d'école.

3. Projets réalisés et en cours

- **Développer une culture de la sensibilité avec 3 sous-actions** : s'ouvrir à la diversité linguistique- 100% EAC, s'ouvrir au monde culturel – culture musicale

S'ouvrir à la diversité linguistique :

- **Enseignement de l'allemand** par Mme Giffard-Neuhaus pour les CM1 et CM2 (1h d'anglais, 1h d'allemand par semaine) avec une intervention de la classe mobile (10 janvier 2023)
- **Une journée pays** : Suède le 16 décembre, Brésil le 21 mars (carnaval : défilé à l'EHPAD)).

100 % EAC , s'ouvrir au monde culturel:

- **La grande lessive** qui aura lieu le 30 mars (reportée car le 23 mars nous étions en grève). Le thème est « ma cabane et/est la tienne ». L'EHPAD de Pléchâtel viendra voir l'exposition et participera l'année prochaine.
- **Spectacle de Noël** : « Rouge » le jeudi 15 décembre
- **résidence d'auteur : Mangradore** : réalisation d'une planche de BD sur les économies d'énergie (WATTY)

Culture musicale :

- **MUSIQUE** : Projet musique pour 4 classes validées, avec la venue d'une musicienne intervenante - travail autour des styles musicaux : le rock, le classique et le jazz. Il y aura une restitution le jour de la fête de l'école le vendredi 23 juin.
- **Développer et transmettre une culture de l'égalité Fille/Garçon avec 2 sous-actions** : travail autour de stéréotypes – élèves acteurs de l'école (projets collectifs, délégués, médiateurs...)

Elèves acteurs de l'école (projets collectifs, délégués, médiateurs...):

- Des projets pour développer la **solidarité** de nos élèves : banque alimentaire Panisol (projet avec le collège), récolte de piles pour le Téléthon (avec la commune et les autres écoles) 118.4kg, vente de brioches au profit d'une famille dont la maison a brûlé. Partenariat avec l'EHPAD : nous avons défilé dans la résidence le jour du carnaval (d'autres actions sont prévues pour l'année prochaine).
- **conseil de délégués** du Cp au Cm2 : une opération tee-shirt avec création d'un logo de l'école
- Participation à la commémoration du **11 novembre** avec des CM1 CM2 (lecture de poèmes ou de textes)
- Marie Galinier qui effectue un service civique dans notre école jusqu'au 30 juin 2023 essaie de mettre en place des médiateurs de cour et une gestion autonome des jeux de cour.

Stéréotype filles/garçons travaillé en CE1/CE2, CM2 et réflexion sur les coins jeux en maternelle.

D'autres projets :

EPS :

- Interventions **Florent Renault** pour les cycles 2 et 3 : 2 projets par classe. Avec une grande nouveauté cette année, les élèves de GS bénéficient de l'intervention en gymnastique. Nous en sommes ravis et remercions la mairie et l'IEN pour cette expérimentation.
- **Natation** : 2 classes de cycle 2 et la classe de GS se rendront le jeudi de 9h55 à 10h35 à la piscine de Janzé du 03/04/23 au 07/07/23
- **Ski** : classe de sport d'hiver pour les cycles 3
- **Sortie USEP** : les élèves de cycle 1 et cycle 2 ont participé à un bal breton.

EDD :

- **Projet Watty** proposé par les Pays des Vallons de Vilaine, autour d'atelier d'économie en eau et énergie : les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 ont participé à cette action. Participation au concours Watty.
- Toujours **tri des déchets** dans les classes.

4. Bilan Compte USEP

Solde compte : 19132.69€ (mais bien sûr le voyage des CM n'a pas été payé en totalité)

Dépenses (projets communs faits ou à venir) : 23038.09€

-coût total du voyage des CM : 19058€

-affiliation USEP : 960.8€

-sortie scolaire prévue pour le cycle 1 : les jardins de Brocéliande : 321.5€ (entrées du parc) + 220€

-sortie scolaire prévue pour cycle 2 : Bothoa : car (890€) + entrées (234€)

-Cadeaux Noël + spectacle : 1161.79€

-USEP Bal Breton : 192€

Bénéfices : 22405.77€

-Cotisations familles pour l'USEP : 491.40€ (**ne couvre que 51% du montant de l'affiliation**)

- participation des familles pour le séjour à Campan : 11610€

-subventions pour le séjour à Campan : mairie 1736€ ; JPA 720€ ; PEP : 1304.45€ ; enfance et montagne (encore inconnue)

-Subvention APE : 3000€

-Subvention Mairie pour les cadeaux de Noël et le spectacle : 1296€ qui a permis d'offrir un spectacle (750€) et des cadeaux de Noël pour les classes (411.79€)

-Marché de Noël : 235€

-Photos de classe : 563€

- bénéfices de la vente de brioches pour une famille : 288.13 qui leur sera entièrement reversés.

5. Travaux réalisés :

- Régulateur chauffage
- Internet : le responsable informatique de la communauté de commune a résolu le problème.
- Achat de la photocopieuse et d'un nouveau téléphone portable pour la direction.
- Sol de l'air de jeux de la cour élémentaire.

6. Travaux à prévoir

- Repeindre le mur de l'impasse sur lequel il y a des graffs

Monsieur Hamon annonce des travaux :

- Appel d'offre : remise ne fonctionnement des programmations de chaudière (de la mairie), pompe à chaleur pour toute la commune
- Cet été : peinture du couloir des classes cycle 2 + portes de classes
- Démolition de la maison impasse Henri Dès lors des vacances de printemps.
- Aménagement de la cour maternelle.

7. Santé et sécurité

- La mairie annonce qu'un audit énergétique est en cours, pour consommer moins à moyen terme ; et dans un second temps afin de prévoir des travaux pour améliorer à long terme. Les résultats arrivent bientôt.

8. Questions des parents pour la mairie

• **Portail famille :**

- En cas de grève ou absence d'un enseignant, les parents doivent désinscrire les enfants à la cantine, cela ne se fait pas automatiquement.

- En cas de sortie scolaire, il faut également désinscrire les enfants à la cantine.

Ne pas oublier de prévenir Nadine Godet par SMS (06 86 24 69 29) pour toute absence le jour même ainsi que Mme Fajour (06 83 48 58 40)

- **Self :** très bons retours de la part des élèves, des parents et du personnel.

9. Questions des parents pour l'école

Vie à l'école

- L'Ape souhaite remercier les parents pour leur participation lors des différentes ventes réalisées. Mais tient à leur rappeler qu'ils ont également besoin de forces vives pour mettre en place des évènements.

Remerciements

- Merci beaucoup pour le voyage en classe de neige et toute la préparation qu'il a nécessité !

CR corrigé par Mme Salaün